

**Institut de Formation Georges Daumezon  
de l'Établissement Public de Santé Mentale  
de l'Agglomération Lilloise (EPSMal)**

Numéro de déclaration d'existence au titre de la formation continue : 31.59.P0077.59

## **Formation de Secouriste en Santé Mentale**

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant suivre la formation de secouriste en santé mentale (PSSM)

**L'admission** : Pas de sélection à l'entrée en formation.

**Prérequis** : Pas de prérequis exigé. Public majeur uniquement.

**La formation est assurée par les formateurs accrédités PSSM France :**

Madame Verschueren Virginie et Monsieur Martié David.

**Objectifs** :

Appliquer un plan d'action permettant de venir en aide aux personnes en souffrance psychique.

**CALENDRIER ET HORAIRES PREVISIONNELS DES SEQUENCES :**

La durée de la formation est de 14h sur deux jours consécutifs.

Les horaires prévus sont de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

L'accueil du premier jour aura lieu à 8h30.

**COÛT** :

250 euros à régler après réception de la facture (=avis des sommes à payer) émise par le service financier (après service fait). Le coût comprend la formation et le manuel des premiers secours en santé mentale.

**Le nombre de places étant limité à 16, les inscriptions seront faites par ordre d'arrivée.  
La formation ne pourra pas être mise en œuvre s'il y a moins de 8 participants.**

**Une convocation définitive vous sera adressée 1 semaine avant la date prévue de la session.**

*Vous trouverez les conditions générales de formation sur notre site internet*

[www.institut-formation-daumezon.fr](http://www.institut-formation-daumezon.fr) - Rubrique IFGD / Qualité

## LIEU DE LA FORMATION :

**Etablissement Public de Santé Mentale de l'agglomération Lilloise**

**Institut de Formation G. Daumezon- 1 rue de Lommelet, 59350 Saint-André-lez-Lille**

Nos conditions générales de formation sont disponibles sur notre site [www.institut-formation-daumezon.fr](http://www.institut-formation-daumezon.fr) / Rubriques IFGD / Qualité.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat au 03 28 37 45 60

Du lundi au vendredi de 8h à 17h ou par mail : [institut.daumezon@ghtpsy-npdc.fr](mailto:institut.daumezon@ghtpsy-npdc.fr)



Plan d'accès du site  
Saint-André-lez-Lille



Entrée Site de Saint-André-lez-Lille  
1 rue de Lommelet, 59350 Saint-André-lez-Lille

### En venant de l'autoroute A25 Dunkerque/Lille :

- Sortie autoroute A25 N°7 : Lomme
- Rocade Roubaix/Tourcoing
- Sortie N°8 - Saint-André/La Cesseroie
- au Burger King, à droite
- au 2ème feu à gauche
- l'Établissement se trouve tout droit avant le croisement rue Général Leclerc

### En venant de Lille

Prendre la D750 direction Ypres  
Lambersart / Saint-André-lez-Lille

### En venant de Roubaix

Prendre la Rocade Nord Ouest  
Sortie 9 puis prendre la D949  
direction Saint-André-lez-Lille

### Coordonnées GPS

Latitude 50.6665989  
Longitude 3.04809990000011

### En bus

Ligne 50 et Corolle - Arrêt St Jean de Dieu  
Liane 1, ligne 90 et Corolle - Arrêt Lommelet

Vous pouvez prendre vos repas au restaurant du personnel pour un coût total de 12 € (réglable par espèces ou chèque bancaire à l'ordre de « Régie recettes tickets repas EPSM »).

**Attention : paiement séparé de l'inscription à la formation.**

Si vous souhaitez déjeuner au self du personnel, prévoir votre paiement le 1<sup>er</sup> jour de formation.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer à  
Institut de Formation G. DAUMEZON - Formation PSSM  
1 rue de Lommelet, BP 4, 59871 Saint-André-Lez-Lille cedex - Tél: 03 28 37 45 60

**Un bulletin d'inscription par personne**

DATE DE LA SESSION SOUHAITEE : \_\_\_\_\_

NOM DE FAMILLE : M.  Mme  \_\_\_\_\_

NOM D'USAGE : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

**RQTH ou Situation de Handicap**  (Référénte handicap : [johanne.sanchez@ghtpsy-npdc.fr](mailto:johanne.sanchez@ghtpsy-npdc.fr) ☎ 03.28.37.45.62)

**Souhaite bénéficiaire des 2 repas au self pour la somme de 12 euros** (réglable par espèces ou chèque bancaire à l'ordre de « Régie recettes tickets repas EPSM » le 1<sup>er</sup> jour de formation).  OUI  NON

**COÛT DE LA FORMATION : 250,00 € (deux-cent-cinquante euros) par stagiaire**

**FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION : Le paiement s'effectuera après réception de la facture (= avis des sommes à payer) à l'issue de la formation.**

**Financement personnel**

**Financement employeur** : Une convention doit être établie avant la formation, joindre impérativement une attestation de prise en charge et préciser les données suivantes :

Nom de l'Etablissement : .....

Nom et prénom du signataire de la convention : .....

Fonction du signataire de la convention : .....

Adresse : .....

Siret de l'Etablissement : .....

CHORUS pro (si administration) – Identifiant : .....

CHORUS pro (si administration) – Code service : .....

Mail et/ou numéro de téléphone pour correspondance : .....

.....

DATE :

SIGNATURE :